

SPL "Les Eaux du SAGe"

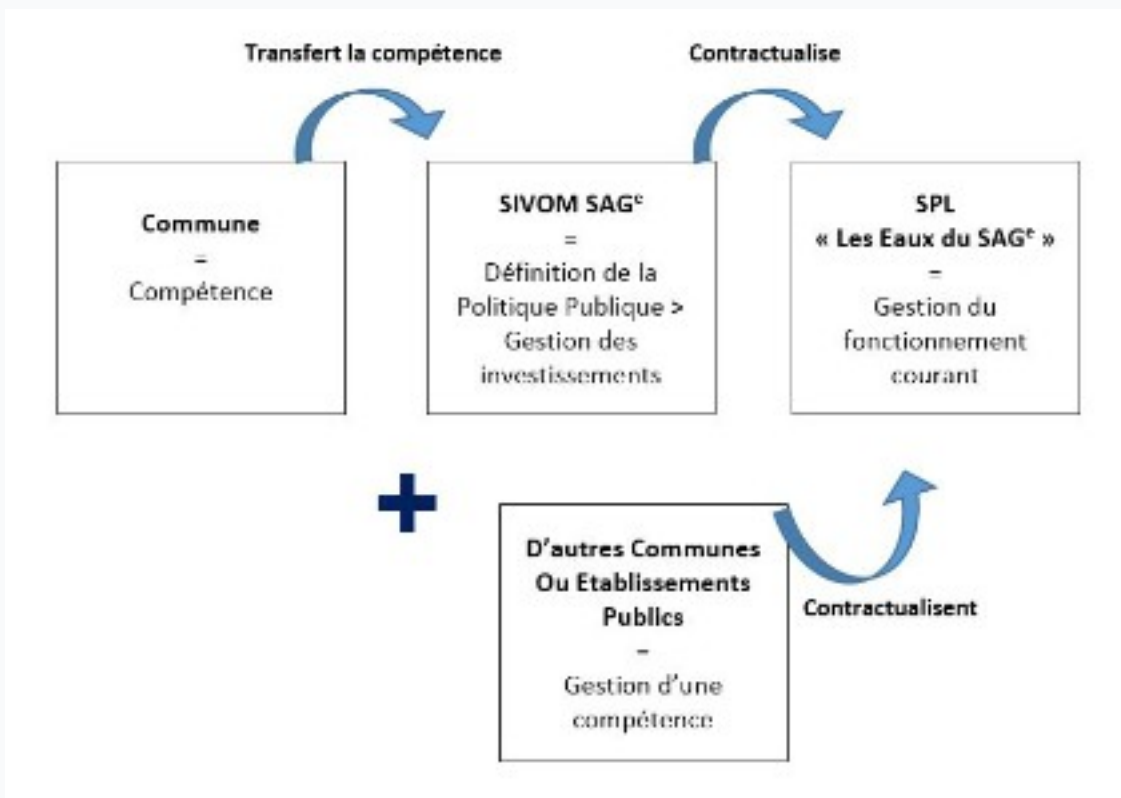
Nous connaître : Historique et Environnement

La SPL « Les Eaux du SAG^e » est une société Publique Locale créée au 1^{er} janvier 2019 suite à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) au SIVOM SAG^e de se conformer à la réglementation comptable qui régit les services publics industriels et commerciaux.

Cette nouvelle structure juridique émanant du SIVOM est créée afin de réaliser le fonctionnement courant lié à la gestion des compétences que le SIVOM SAG^e possède. L'entité « SIVOM SAG^e », quant à elle, existe toujours pour la partie « investissement » de ses compétences.

Le + > D'autres communes ou Établissements Publics non adhérents au SIVOM SAG^e font également appel à l'expertise de la SPL « Les Eaux du SAG^e » sous forme de contrat pour exploiter leurs usines, leurs réseaux...

> En clair :



Nos domaines d'intervention

L'expertise de la SPL « Les Eaux du SAG^e » porte sur plusieurs compétences :

* Gestion du service d'eau potable

> L'exploitation, la surveillance de la qualité, l'entretien et la maintenance des ouvrages et installations de production, stockage et distribution d'eau potable ;

> La gestion, facturation et assistance aux usagers ;

> Les ventes/achats d'eau en gros ;

> La sécurisation des poteaux incendie.

* Gestion du service d'assainissement collectif

> Le fonctionnement, la surveillance, l'entretien et la maintenance des ouvrages et installations de collecte et traitement des eaux usées ;

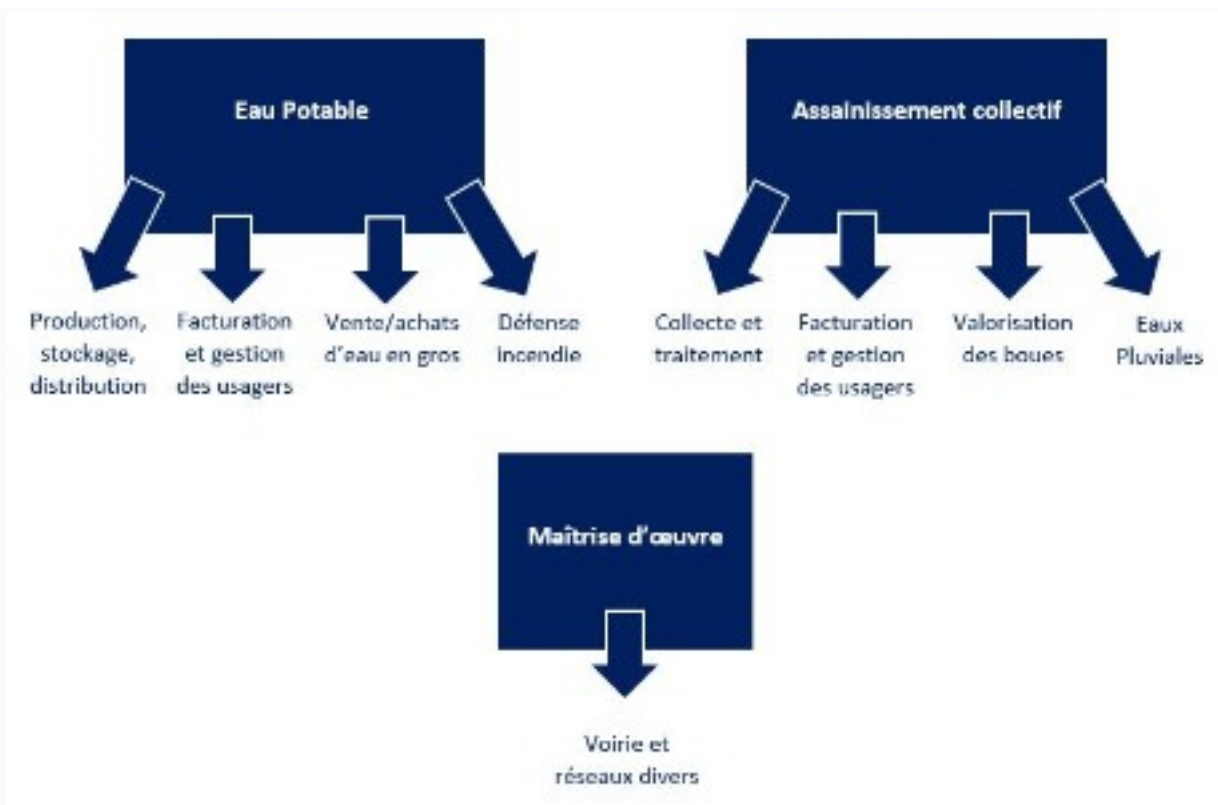
> La gestion, facturation et assistance aux usagers ;

> L'élimination et la valorisation des boues produites ;

> L'assainissement pluvial urbain.

* Maitrise d'œuvre

Cette mission inclut la maitrise d'œuvre des opérations de voirie et réseaux divers.



Notre territoire

Un territoire aujourd'hui composé de 27 communes :

Capens, Cugnaux, Eaunes, Frouzins, Labastidette, Lagardelle-sur-Leze, Lamasquère, Lavernose-Lacasse, Labarthe-sur-Leze, Le Fauga, Le Vernet, Longages, Mauzac, Muret, Noé, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques sur Garonne, Roquettes, Saint-Clar de Rivière, Saint-Hilaire, Saubens, Seysses, Venerque, Villate et Villeneuve-Tolosane



Notre fonctionnement

> Des outils au service des usagers :



Un accueil des usagers :
Au centre administratif, sur l'un
des 3 pôles de proximité et à la
vente de compost



Un site internet
> une plateforme de paiement
en ligne, consultation de sa
consommation, de ses factures...
> un site classique d'information
institutionnelle



**Un accueil téléphonique des
usagers et service d'urgence**
24h/24 – 7j/7

> Nous sommes implantés sur cinq sites géographiques distincts afin de garder des pôles de proximité sur ce grand territoire composé de 27 communes :

Le centre administratif et l'usine de production d'eau potable sont situés à Roques sur les bords de la gravière des Echards. C'est également le pôle de proximité des habitants de Frouzins, Seysses, Portet sur Garonne et Roques.

Le pôle Ariège, situé à Pins-Justaret, il est le pôle de proximité des communes de Eaunes, Pinsaguel, Pins-Justaret, Roquettes, Saubens et Villate.

Le pôle Lèze, situé à Labarthe-sur-Lèze, il est le pôle de proximité des communes de Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze, Le Vernet et Venerque.

Le pôle Louge, situé à Noé, il est le pôle de proximité des communes de Capens, Labastidette, Lamasquère, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Longages, Mauzac, Noé, Saint Clar de Rivière et Saint Hilaire.

Le pôle Saudrune est sur la commune de Cugnaux. Il regroupe une plateforme de compostage des déchets verts, une plateforme de co-compostage boues/déchets-verts, une station d'épuration et une usine de traitement des sous-produits de l'assainissement.

Notre organisation

> Statuts approuvés par délibération des actionnaires

> Un capital de 1 000 000€

> 2 actionnaires : le SIVOM SAG^e à hauteur de 99% et la ville de Muret à hauteur de 1%

> **1 assemblée générale**

Composée d'au moins 1 représentant par actionnaire, les décisions de l'assemblée générale se portent sur les statuts, les modifications de capital et le contrôle de l'activité de la SPL.

> **1 conseil d'administration**

Le Conseil d'Administration se réunit pour mettre en œuvre les décisions émises par l'Assemblée Générale et les projets de la SPL.

Il est composé d'un Président et 13 membres, appelés administrateurs, dont 12 du SIVOM SAG^e et un de la Ville de Muret.



Alain Bertrand

Président du Conseil d'administration et

Directeur général de la SPL - « Les Eaux du SAG^e »

Maire de Frouzins



Jean-Marc Bergia
Maire de
Saubens



Yves Cadas
Maire de
Labarthe /s Lèze



Nadine Carles
Maire de
Villate



Jean-Baptiste
Casetta
Maire de Pins-
Justaret



Alain Delsol
Maire de
Lavernose
Lacasse



Geneviève Fabre
Seysses

François Jacques
Cugnaux



André Mandement
Maire de Muret



André Morere
Saint Hilaire



Sabine Parache
Venerque



Eric Salat
Maire de Mauzac



Thierry Suaud
Maire de
Portet /s Garonne



Josiane Tasselli
Lamasquère